



Vente immeuble sous liquidation judiciaire

Par **domcauca**, le **08/07/2009** à **15:29**

Bonjour,

J'ai besoin d'un conseil éclairé car ce conseil me donnera la conduite à tenir dans le passé.

J'ai été placé en liquidation judiciaire le 23/02/05 puis la faillite personnelle a été prononcée en Juin 2006,

Début 2006 est intervenu la vente d'un bien immobilier par moi-même (sans intervention du mandataire) qui n'était pas au courant.

A savoir qu'un compromis concernant cette vente avait été signé en Janvier 2005, la vente est-elle légale ou non?

Merci pour vos réponses

Je cherche également, car je pense avoir réponse à ma question, un avocat spécialisé dans ce type de problème et je suis admis à l'aide juridictionnelle, au vu de ces éléments, pouvez-vous me conseiller un avocat compétent?

Merci à tous